

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 79 (1982)
Heft: 7

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Billet du président

Depuis bien longtemps, mais régulièrement depuis huit ans, la Société romande d'apiculture met, chaque printemps, les agriculteurs et arboriculteurs en garde contre tous traitements intempestifs des cultures. Cette année encore, toute la presse écrite était sollicitée pour que les personnes concernées se conforment aux prescriptions élaborées par les autorités compétentes pour la sauvegarde des abeilles. Ces recommandations sont d'autant plus d'actualité puisque les produits destinés aux traitements antiparasitaires sont toujours modifiés et adaptés pour un résultat plus rigoureux. Ce qui entraîne un danger accru pour les abeilles, car plus le produit utilisé conserve son efficacité, plus les dangers sont grands pour nos protégées.

On me reprochera peut-être la litanie de revenir à période fixe sur des propos connus de tous. Et pourtant chaque année des accidents dus aux traitements sont à déplorer. Mieux, cette année encore un collègue me faisait part de sa mésaventure deux jours après la parution de l'article incriminé et m'annonçait ses colonies détruites. C'est tout de même un comble !

Les anniversaires occupent toujours des dates qui préoccupent un grand nombre de personnes. Celles-ci ont la responsabilité de prévoir longtemps à l'avance toute l'organisation de ces journées qui, dans l'esprit des organes responsables, doivent marquer dignement l'événement.

Une question digne d'intérêt ne reçut malheureusement pas de réponse à l'assemblée des délégués. Elle émanait d'une section vaudoise bientôt centenaire dont les responsables demandaient si la SAR participait aux frais des festivités découlant de cette manifestation. Cette question sensée mérite réponse, car nous ne doutons pas que bien des problèmes se poseront aux organisateurs de ces journées. Mais, d'ores et déjà, les sociétés prévoyantes ont prévu un reliquat ou un fonds spécial en prévision de ces manifestations. Cette procédure est des plus recommandables et chaque société a la possibilité d'assumer ce genre d'opération.

Quant à la SAR, où ce problème a été évoqué, elle recommande moult conseils, laisse toute initiative aux sociétés, mais ne sera pas présente lors de la présentation de la facture.

Vevey, juillet 1982.

Adrien Paroz

P.-S. Pour cause de manque de place, ce « billet » n'a pas pu être inséré dans le journal de juin. (La rédaction.)

Il est encore temps de vous procurer votre propre extracteur

afin d'extraire au moment propice le miel de forêt.

Extracteurs maintenant livrables en acier chromé

- inoxydables, entretien facile,
- demi-cadres les uns à côté des autres, retournables dans l'extracteur
- l'extracteur pour la vie!
- convient à tous les systèmes de rucher,
- pieds démontables,
- transport facile,
- emballage solide pour l'entreposage.

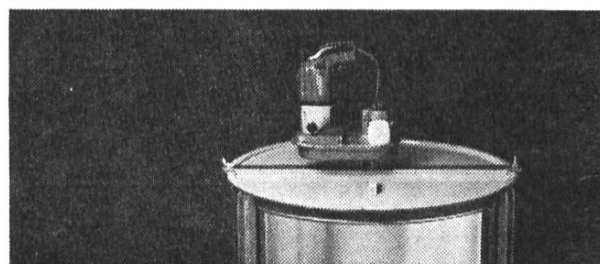
231 MINOREX, à cage triangulaire, acier chromé **Fr. 610.—.**

234 MINOREX, à cage carrée, acier chromé **Fr. 830.—.**

Extracteur radial «Meier» pour exploitations de 30 ruches et plus. Place pour 16 cadres de hausse ou 4 grands cadres.

236 RADIAL, pour cadres suisses, Spühler, Helvetia et norme allem. hauteur 109 cm. **Fr. 1330.—.**

237 RADIAL, pour DB, DT, Langstroth, hauteur 116 cm. **Fr. 1370.—.**



Autres modèles selon notre catalogue 1982.

Chaque extracteur peut en tout temps être motorisé.

**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

Etablissement d'apiculture-cire ULTRA

Les fils de R. Meier, S. A.
5444 Künten AG Tél. (056) 96 13 33